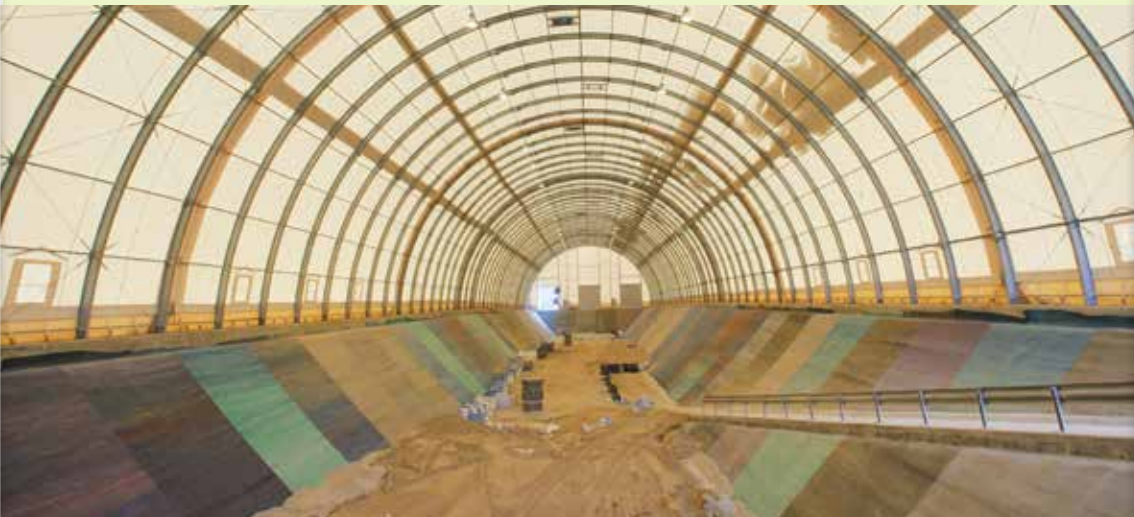


FORMATION SPÉCIALISÉE

Réussir une demande d'acceptation en stockage de colis de déchets radioactifs de très faible activité (TFA)



Alvéole de stockage au Cires

PROGRAMME

- **Connaître les spécifications d'acceptation au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires)**
 - Critères d'acceptation techniques généraux (déchets autorisés sans et avec restrictions, déchets interdits)
 - Critères d'acceptation radiologiques
 - Critères d'acceptation physico-chimiques
 - Conditionnement
- **Appréhender globalement le processus d'acceptation en stockage au Cires**
- **Maîtriser les étapes des demandes d'acceptation**
 - Constituer un lot de colis de déchets
 - Effectuer une demande de dérogation
 - Effectuer une demande d'acceptation de pièces unitaires

- Construire un « dossier producteur » de demande de prise en charge :
 - Renseigner le formulaire de demande d'acceptation
 - Décrire les moyens et les méthodes mis en œuvre pour répondre aux exigences des spécifications
 - Recevoir un certificat d'acceptation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exercices pratiques

OBJECTIFS

Maîtriser toutes les étapes nécessaires à l'élaboration d'un dossier de demande d'acceptation de colis de déchets radioactifs TFA au Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires).

PROFIL STAGIAIRES

Techniciens, ingénieurs en charge des dossiers de demande d'acceptation de colis de déchets radioactifs TFA.

PRÉREQUIS

Connaissances de base en radioactivité.

Stages préalables conseillés :

AF1.1.1 page 6

AF1.1.2 page 7

123 CODE STAGE

AF2.2.2

DURÉE

3 jours

DATES ET LIEU

Dates : du 30 mai au 1^{er} juin 2017 ; du 28 au 30 novembre 2017.

Lieu : Châtenay-Malabry (92)

TARIFS

2 268 € HT/stagiaire (repas du midi inclus, hors hébergement)